

LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE EN SEINE-ET-MARNE

IMAGES D'ARCHIVES



La construction des monuments aux morts

Rapide historique

- La loi du 25 octobre 1919 sur "*la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre*" organise l'érection de monuments commémoratifs puis les cérémonies devant s'y tenir. Ainsi, **en quelques années, près de 40 000 monuments sont construits.**
- Plus récemment, la loi 2012-273 du 28 février 2012 impose de nouveau aux communes de **graver** sur le monument aux morts ou sur une stèle à côté, **le nom de chacun des soldats "morts pour la France" au cours des conflits récents.**

Le financement

Le financement est assuré en partie **par les communes** désireuses de glorifier leurs morts mais aussi **par l'État** qui peut décider d'accorder une subvention en fonction du nombre de pertes dans chacune des communes. La demande, adressée à la Préfecture, doit nécessairement comporter la délibération du Conseil municipal, le croquis du monument, l'avis de la Commission chargée de l'examen du monument au point de vue artistique, le devis estimatif de la dépense et l'indication du budget disponible (crédit, souscriptions publiques, dons privés, etc.).

Les communes peuvent **choisir un modèle** qui leur plaît dans les **catalogues proposés par des firmes spécialisées** offrant des prix bas ou en s'adressant directement à des **artisans locaux, des architectes ou des sculpteurs renommés.**

Le choix de l'emplacement



Monument aux morts de la mort de Longueville, inauguré le 23 juillet 1922 (carte postale, AD77, 2Fi12393) Dressé devant la mairie, ce monument présente un poilu avec son casque, le fusil Lebel dans la main gauche, le poing droit levé serrant une couronne et une palme d'olivier.

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Le choix de l'emplacement du monument n'est pas anodin car il occupe toujours un point central dans la géographie de la commune :

- **L'entrée dans la commune** (18,16% des cas en Seine-et-Marne) : la commune signale d'emblée sa participation à la défense du territoire ;
- La **mairie** (23,20% des cas en Seine-et-Marne) : la commune fait ainsi état de ses citoyens morts à la guerre ;
- **L'église** (20,5% des cas en Seine-et-Marne) : la commune manifeste ainsi sa volonté d'intégrer le monument à l'édifice montrant une forte pratique religieuse ;
- **Le cimetière** (25,6% des cas en Seine-et-Marne) : le monument est alors un symbole funéraire ;
- Certaines implantation se font également en fonction des opportunités (école, gare, parcs, promenades etc.)

Art, symbolique et mémoire

Aspect général des monuments

Les monuments aux morts seine-et-marnais peuvent prendre plusieurs formes :

- Une plaque sur laquelle la liste des noms des soldats morts au combat est gravée par ordre alphabétique ou chronologique ;
- Une stèle pyramidale posée sur un socle ;
- Une pierre tombale ou un cénotaphe ;
- Une croix ;
- Une allégorie (le coq, la Victoire, la Patrie, la République, la mort, etc.) ;
- Un soldat ;
- Des personnages (la famille, l'enfant, la femme, etc.).

Les symboles

La mise en valeur de monuments aux morts comme des espaces sacrés et inviolables est souvent liée à l'utilisation de symboles de natures variés :

- Les symboles **militaires** : croix de guerre, casque, drapeaux, grenade, épées croisées, lances, boucliers ;
- Les symboles **civiques** : faisceaux, armoiries, les initiales de la République française, le guerrier gaulois ;
- Les symboles **végétaux** : le chêne, le laurier, l'olivier ;
- Les symboles **funéraires** : la couronne mortuaire, la palme, le sablier, la lanterne des morts, l'urne funéraire, la croix.

Les inscriptions et dédicaces



Monument aux morts de Favières, inauguré le 17 juillet 1921, carte postale (AD77, 2F12086) Le monument est l'oeuvre du sculpteur Ernest Diosi (1881-1959). Son piédestal est surmonté d'un buste en bronze représentant un soldat décoré de la croix de guerre dans les plis du drapeau tricolore.
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Les monuments aux morts portent toujours une inscription frontale voire quelques indications complémentaire

s. **La plus courante** (58,5% des cas en Seine-et-Marne) est la suivante : *"La commune de... à ses enfants morts pour la France"* ou *"A la mémoire des enfants de..."*. Aussi, il n'est pas rare de trouver des inscriptions plus **patriotiques** telles que *"Morts pour la France et aux défenseurs de la Patrie"*, *"La commune à ses héros"*, *"Ses enfants héroïques"* etc.

Un sentiment de **reconnaissance** peut également transparaître dans certaines d'entre elles : *"Hommage aux habitants"*, *"Hommage reconnaissant"*, *"Hommage des enfants à leurs aînés morts pour la France"*. Enfin, les soldats sont souvent vus comme "des libérateurs", "des héroïques défenseurs" ou tout simplement "des héros de la Grande Guerre 1914-1918".

Documents en références

- Cet article a été principalement rédigé à partir de l'ouvrage suivant : CHERRIER (Claude), *Mort pour la France : lecture du monument aux morts et des traces commémoratives des grands conflits : l'exemple de la Seine-et-Marne*, Melun : CDDP, 1991, 178 p.
- Cote : 4[1828
- CHERRIER (Claude), *Essai de comptabilisation des victimes des deux guerres 1914-1918 et 1939-1945 d'après les noms gravés sur les monuments aux morts communaux*, 1987.
Cote : 100J88
- PETZOLD (Michel), BOUILLON (Jacques), *Mémoire figée, mémoire vivante : les monuments aux morts* Charenton-le-Pont : CITEDIS, 1999, 160 p.
Cote : 8[7828
- BECKER (Annette), *Les monuments aux morts : mémoire de la Grande Guerre* Paris : Editions Errance, 158 p.
Cote : 8[3875
- DAVID (Franck), *Comprendre le monument aux morts. Lieu de souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire* Ministère de la Défense - DMPA : Editions Codex, 2013, 119 p.
Cote : 8[8300
- Invitation aux cérémonies commémoratives et inaugurations des monuments aux morts de la guerre 1914-1918, 1919-1921.
Cote : M7219
- Archives départementales : administration communale
Série OP

- [Site Internet de l'Université Lille 3](http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/) (<http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/>)

Base de données référençant les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale

- [Site Internet *Chemins de Mémoire*](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-monuments-aux-morts-des-oeuvres-dart-au-service-du-souvenir) (<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-monuments-aux-morts-des-oeuvres-dart-au-service-du-souvenir>)

Article intitulé "Les monuments aux morts, des œuvres d'art au service du souvenir"